

Secrétariat général du gouvernement

Direction des ressources humaines et de la fonction
publique de Nouvelle-Calédonie

Nouméa, le 12 FEV. 2024

Service recrutement

Mél : drhfpnc.concours@gouv.nc
Tél. : 25.61.74 ou 25.61.09
Affaire suivie par Glenda Apikaoua et Marilyn Charmon

N° 2024-DRHFPNC- 8609

CIRCULAIRE

à l'attention de Mesdames et Messieurs les employeurs publics de Nouvelle-Calédonie

Objet : Campagne d'intégration des agents non titulaires au sein de la fonction publique de Nouvelle-Calédonie au titre de l'année 2024.

P.J : 5

J'ai le plaisir de vous informer de l'ouverture de la campagne d'intégration au titre de l'année 2024 pour l'accès aux corps dont vous trouverez la liste en pièce jointe.

Les agents non titulaires, remplissant les conditions requises, sont invités à présenter leur candidature en déposant leur dossier de demande d'intégration (formulaire et pièces justificatives) auprès de leur employeur, **avant le 15 mars 2024 16h.**

Chaque employeur dispose ensuite d'un délai **jusqu'au 17 mai 2024** afin de :

- contrôler la conformité et la complétude du dossier,
- transmettre les dossiers **conformes**, revêtus de son avis motivé, à la direction des ressources humaines et de la fonction publique de Nouvelle-Calédonie (DRHFPNC). Il appartiendra à l'employeur d'informer officiellement les candidats, ne répondant pas aux critères réglementaires, que leur demande d'intégration est refusée.

Les dossiers d'inscription pourront être transmis à l'adresse mail suivante : drhfpnc.concours@gouv.nc en intitulant l'objet du mail de la manière suivante :

Inscription SPI corps – Employeur (exemple : Inscription SPI adjoint administratif - GNC)

Tout dossier incomplet à la date du 15 mars 2024 ou parvenu hors délai ne pourra pas être pris en compte.

Je compte donc sur votre collaboration pour veiller au respect des échéances ci-dessus indiquées et pour informer l'ensemble de vos agents de l'ouverture de cette campagne et des modalités d'inscription.

La DRHFPNC (service recrutement) reste à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.



Séverine BONNARDEL
Directrice de la DRHFPNC